



Quel droit si aucune condition sur la commande d'une carte sim

Par Gildas001

Bonjour,

Je voulais savoir si lorsque l'on commande directement sur un site de téléphonie une carte SIM (dans le cadre d'un remplacement de carte SIM) et qu'il n'y a aucune condition de rétractation, d'annulation, ou de remboursement de sa commande sur le site de téléphonie en question cela donne droit à ce site de ne pas appliquer les conditions normales du code de consommation car selon l'article L221-19 du code de la consommation à compter du lendemain de la date de réception de la carte SIM le consommateur dispose de 14 jours à compter de sa décision de se rétracter (date d'envoi du courrier) pour retourner sa carte à l'opérateur. Normalement lors d'une commande à distance on peut toujours se rétracter si cette commande n'entre pas dans l'un des cas cités par l'article L221-28 du code de consommation. Ce dernier article L221-28 parle de contrat, notamment de fournitures de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Merci de vos réponses